



Kergloff

INFOS

Janvier 2016



Vierge de Pitié
statue en pierre du XV^{ème} siècle

Le mot du maire



L'année 2015 aura été une année très difficile collectivement à travers les événements tragiques des 07 janvier et 13 novembre. Conservons l'espoir que l'année 2016 voit la paix et la fraternité l'emporter sur la haine et la barbarie.

Pour Kergloff, le démarrage du chantier de l'école, l'aménagement de la rue du Moulin du Roy et la création du nouveau lotissement chemin de Sainte Agnès devraient donner un nouveau signe positif et dynamique à notre commune malgré la réduction des dotations de l'État et son désengagement dans nombres de services aux petites collectivités.

Une réflexion sur la mutualisation des services est aussi engagée entre Kergloff et Plounévezel pour continuer à vous rendre un service de qualité et de proximité sans augmenter les charges de fonctionnement. Une étude organisationnelle du fonctionnement des deux collectivités a été commandée au CDG29 dans ce sens. Travailler ensemble sans alourdir les procédures va dans le sens d'une plus grande efficacité et d'une meilleure gestion.

Je vous présente, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Bloavez Mad

Pierrot BELLEGUIC

Sommaire

Le mot du maire	2	Les employés communaux	9	Le CCAS	19
Les travaux	3 – 5	L'état civil	9	Infos sur le CLIC	19
L'école	6	Chipie au salon de l'agriculture	9	Le calendrier	19
Les TAP	7	Les associations	10 – 15	Infos sur la TNT	20
La garderie	8	Les 10 ans du Bonnet Rouge	16 – 17	Les chiens	20
La cantine	8	Les journées du patrimoine	18	Le code de la rue	20

Les travaux

« Que le temps administratif est long ! »

Vous avez pu remarquer que certains travaux promis depuis déjà deux voire trois ans viennent de se terminer ou n'ont pas encore démarré. Ceci est indépendant des décisions de votre conseil municipal. En effet les interlocuteurs pour réaliser un chantier sont nombreux et très souvent nous avons d'âpres discussions pour faire aboutir le projet, surtout quand il y a des participations financières.

Réalisations 2015

- **Les effacements des réseaux** électriques et téléphoniques (rue de la Fontaine – Hent ar Grilled - rue du 11 Novembre et Hent ar Groaz - Impasse des Vergers) programmés en 2013 viennent d'être réalisés en 2015 avec 2 années de retard. Ce retard est dû à la programmation financière du SDEF (Syndicat Départemental d'Éclairage du Finistère). La participation de la collectivité pour ces travaux s'élève à 60 000 €.
- **Travaux de voirie** : Comme chaque année des travaux de grosses réparations de voirie ont été effectués. Ils ont concerné en 2015 la route de Kermorvan à Kermorvan Izella, des dessertes de maisons d'habitation à Néveit et à Trégoën ainsi que la réfection de la voirie intérieure du village de Sainte Agnès. Ces travaux représentent une dépense de 71 000 €.
- L'aménagement des espaces verts autour de l'aire de jeux a aussi été réalisé. Ces travaux d'une grande qualité ont été réalisés par les employés communaux. Les plants ont été fournis par la pépinière Caillarec de Motreff.
- Sur le budget du service d'eau 17 000 € d'investissements ont été réalisés. Ces investissements concernent des grosses réparations et la numérisation des plans du réseau.

Les prévisions de travaux 2016 :

- Concernant **la voirie**, les priorités n'ont pas encore été arrêtées. La commission des travaux devra en décider très bientôt et les travaux seront effectués entre mai et septembre.
- L'aménagement de **la rue du Moulin du Roy**, programmé depuis 2013, sera réalisé au début de l'année 2016, la consultation des entreprises est en cours. Le retard de ce chantier est dû aux difficultés rencontrées pour l'obtention de subventions.
- **Le projet d'extension de l'école** est arrêté. Le retard dans sa réalisation sera moins long, mais déjà 4 mois. La consultation des entreprises a été publiée, les travaux devraient démarrer au 1^{er} trimestre 2016. Une partie des travaux consiste en la construction d'une salle de motricité de 135 m² et d'une bibliothèque de 56 m² et de pièces annexes (locaux d'entretien, locaux techniques et sanitaires). La seconde partie des travaux concerne la rénovation de l'école primaire avec la réfection totale de l'isolation, des ouvertures, des sols et du préau et la réalisation de nouveaux sanitaires aux normes handicap. Ce projet d'un coût prévisionnel approchant 1 000 000 € HT est financé à 55% (550 000 €) par des subventions, à 40% par un emprunt de 400 000 € et par un autofinancement de 50 000 €.



Un projet d'école qui entre dans la démarche de maîtrise de l'énergie



Pierrot Belleguic et Ségolène Royal au Ministère de l'environnement pour la signature de la convention TEPCV

La commune, depuis plusieurs années, mène un suivi de ses consommations d'énergie au travers du Conseil en Energie Partagée de l'ALECOB. Le budget énergie de la commune s'élève à 26 000 € par an, soit 27€ par an et par habitant, dont 61 % sont liés aux dépenses énergétiques de ses bâtiments. De la même manière que pour le projet de rénovation de la mairie, qui avait été primé au niveau régional, nous avons souhaité engager une démarche exemplaire et faire en sorte que le projet d'extension et de rénovation de l'école publique tende vers l'autonomie énergétique, future norme 2020 pour les bâtiments neufs.

Dès le départ nous avons souhaité que le projet soit le plus économe possible, et diviser ainsi par 2 environ les consommations actuelles de l'école.

Les choix pour l'instant retenus sont une isolation renforcée, une ventilation double flux qui permettra d'améliorer la qualité de l'air intérieur, des éclairages économes, des menuiseries de haute performance, un chauffage par pompes à chaleur et une installation de suivi détaillé des consommations.

Pour tendre vers l'autonomie énergétique, il faut produire de l'énergie. La solution retenue est d'installer des panneaux photovoltaïques sur l'école maternelle. Ces panneaux produiront plus que les besoins de l'école, notamment pendant les vacances scolaires et les week-ends. Aussi nous avons décidé de mutualiser cette production avec Le Bonnet Rouge, l'église et la mairie qui ont des consommations complémentaires à celles de l'école. Cette solution est financièrement intéressante puisque le coût de revient de la production d'électricité est prévu à hauteur de 9 centimes d'euros par kWh contre un prix moyen de 14 centimes d'euros par kWh sur la commune.

Nous allons aussi impliquer les enfants de l'école dans la démarche, notamment dans le suivi des consommations et la diffusion des gestes économes dans le bâtiment.

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : Kergloff lauréate

Le Pays du Centre Ouest Bretagne est lauréat de l'appel à projet « TEPCV – Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Une enveloppe de 500 000 € a été attribuée au territoire pour soutenir des projets leviers de la transition énergétique locale. Parmi ces projets, 5 communes ont été retenues pour leur projet d'école à énergie positive, dont Kergloff. Plus précisément, il s'agit de faire en sorte que l'école produise autant d'énergie qu'elle en consomme. Cela implique dans un premier temps de réduire les consommations d'énergie par l'isolation du bâtiment, l'installation d'équipements performants et la diffusion des comportements économes. Dans ce cadre le projet de l'école bénéficie d'une subvention de 60 900 €.

➤ **Projet de lotissement communal**

Le conseil municipal souhaite réaliser un lotissement communal d'une dizaine de lots à Sainte Agnès, sur le terrain situé derrière le projet d'extension de l'école.

Avant de lancer la consultation pour le choix du cabinet d'études, les élus membres de la commission urbanisme-aménagement ont participé à une journée de visites de plusieurs projets de lotissements communaux (à Motreff, Paule, Plouaret et Guimaëc). Le permis d'aménager devrait être déposé en 2016 afin de pouvoir réaliser les travaux de viabilisation début 2017 et proposer ensuite ces lots à la vente.



Visite d'un lotissement à Paule

➤ Travaux mobiliers à l'église :

Le vitrail classé de l'église devrait être restauré et mis en place cette année. L'étude pour sa restauration nous sera bientôt remise. Il nous restera alors à consulter les entreprises et à solliciter les subventions auprès du conseil départemental et de la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle).

D'autres travaux concernant le parquet du Chœur et la statuaire devraient aussi être réalisés.

L'intérêt de la restauration du parquet du Chœur consiste en la préservation de quelques dalles de parquet « Versailles » et de trois dalles marquetées dont une rose des vents.

Concernant la statuaire, 13 statues ont été inscrites à l'inventaire du mobilier par M. Le Préfet du Finistère après avis de la commission départementale des objets mobiliers. Cette commission a également émis un avis favorable au classement de la Vierge de Pitié du XV^{ème} siècle. Le conseil municipal a approuvé ce classement qui ne sera effectif qu'après la signature d'un arrêté du Ministère de la culture.

Pour financer ces travaux, la commune va lancer début mars un appel aux dons via la Fondation du Patrimoine de Bretagne. Pour rappel, chaque don à la Fondation ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don pour un particulier (dans la limite de 20% du revenu imposable) et à 60 % du montant du don pour les entreprises .



St Trémeur portant sa tête

➤ Projet de Bike Park à l'étude : une piste BMX à Kergloff.

Le BMX (bicycle motocross) né dans les années 70 est le parent proche du VTT (années 80) qui lui doit beaucoup en héritage.

Aujourd'hui l'un des meilleurs moyens pour apprendre à maîtriser son vélo passe par ce type de pratique.

Cet équipement sportif est un circuit de 250 m comprenant des enchaînements de bosses qui en fonction de la vitesse, se franchissent de différentes manières (passé, enroulé, saut). Il s'adresse à tous, du débutant au confirmé.



Projet de piste réalisé par Vincent Guihenec du club des descendeurs de la Mine



Nicolas et Julien sur leur terrain d'entraînement.

La commune disposant d'un espace destiné aux loisirs à proximité de l'aire multisports réfléchit à l'installation d'un projet de ce type. Il sera très bientôt débattu au conseil municipal.

Nicolas Le Nay et Julien Lostanlen tous deux de Kergloff sont de jeunes champions de VTT descente (du club des descendeurs de la Mine) présents sur le podium régional 2015. Ils sont des atouts pour animer et stimuler les jeunes de la commune à la pratique de ce sport.

L'école



Rentrée 2015

L'école Anjela Duval accueille cette année 63 élèves répartis en trois classes. La classe maternelle compte 23 élèves dont 3 en petite section1, 9 en petite section2, 8 en moyenne section et 3 en grande section. Elle est dirigée par la directrice Anastasie Pouteau, assistée par Christine Humily, ATSEM. Trois enfants sont attendus en PS 1 en cours d'année. La classe de Nathalie Biriou enregistre 19 élèves: 9 en CP, 7 en CE1 et 3 en CE2. L'auxiliaire de vie scolaire, Corinne L'Hostis, aide la maîtresse dans différentes tâches et soutient les élèves qui en ont le plus besoin. Myriam Lemoine enseigne aux 21 élèves du cours moyen: 5 en CM1 et 16 en CM2. Martine Postollec et Corinne L'Hostis, auxiliaires de vie scolaire, sont présentes dans la classe pour aider les élèves en difficulté.

Projets et sorties

➤ Classe maternelle

Les élèves participent au projet chorale de la circonscription ainsi qu'à l'atelier de danse bretonne. La troupe des 3 chardons présentera un spectacle de marionnettes au second trimestre. Une sortie est prévue en fin d'année avec les CP-CE. Les élèves prépareront un spectacle pour la fête de l'école fixée au 11 juin.

➤ Classe de CP-CE

Les élèves ont suivi 11 séances de natation au 1er trimestre. Activités communes avec les maternelles: chorale, danse bretonne, et spectacle de marionnettes. Intervention de la gendarmerie pour le passage du permis piéton.

➤ Classe de CM

Les élèves travaillent sur un grand projet sur les îles: étude du volcanisme, connaissance des territoires d'Outre-mer et du littoral, lectures diverses en littérature. Les élèves vont réaliser une maquette d'une île. Un voyage de deux jours sur l'île d'Ouessant est prévue début juin. Onze séances de piscine avec les CP-CE.

Élection des représentants de parents d'élèves

Marc Caradec, Gwénaëlle Corre et Bénédicte Cadeo ont été élus avec 56,6 % des voix. Les délégués participent au conseil d'école qui se réunit trois fois par an. Ils donnent leur avis sur les projets et fonctionnements de l'école. Ils permettent aux parents de faire remonter des questions ou informations auprès du conseil d'école.

Ne craignons pas les classes multiples

L'école de Kergloff a perdu en 5 ans près d'une vingtaine d'élèves. Cela a entraîné la suppression d'une classe. Un bilan regrettable alors que l'école a tout pour accompagner les enfants dans leur scolarité. L'enseignement dans des classes à multiples niveaux est aussi efficace que dans des classes à un seul niveau. Les résultats à l'entrée en 6ème sont identiques voire meilleurs. Malgré cette baisse d'effectif, la commune a décidé de poursuivre son action en faveur de l'école. Elle espère fidéliser et attirer de nouveaux élèves grâce à la création d'une salle de motricité et d'une bibliothèque. Des travaux de réhabilitation sont aussi prévus à l'école primaire: agrandissement des salles de classe, restructuration des sanitaires. L'école bénéficiera d'important matériel informatique.



L'équipe pédagogique fête Noël

Les TAP



Les maternelles en compagnie d'Andréanne Simonet, Christine Humily et Magali Fétouaki

Les temps d'activités périscolaires se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Quarante-neuf enfants de la Petite Section au CM2 sont inscrits à l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) TAP, dirigé par Andréanne Simonet. Nouveauté cette année : l'intégration des moins de 6 ans.

L'équipe d'animation est composée de Christine Humily et Magali Fétouaki pour les PS-MS-GS (16 enfants) et pour les plus grands, d'une équipe pluridisciplinaire avec des intervenants de clubs sportifs et d'associations qui tourne toute l'année sur l'ensemble des écoles de Poher communauté.

Les activités ont lieu dans les locaux de l'école, la cantine, la salle du Bonnet Rouge, la salle de la mairie et les espaces extérieurs.



L'équipe des grands à la salle du Bonnet Rouge

Activités : jeux sportifs sur différentes thématiques, Ludothèque (BISIBUL), gymnastique rythmique (ballons, rubans, cerceaux...), poterie, yoga, archéologie et découverte du patrimoine de Kergloff.

Il est à noter une bonne relation et une bonne communication entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante ainsi qu'avec le personnel communal.

La garderie



Magali Fétouaki accueille une quinzaine d'enfants le matin et de 6 à 8 le soir. Les enfants apprécient ces moments de détente. Différentes activités manuelles sont proposées. Ci-dessus, le superbe bonhomme de neige réalisé en gobelets plastique. Les enfants peuvent aussi jouer à des jeux de société.

Horaires:

- le matin de 7h30 à 9h (7h15 sur demande)

- le soir de 16h30 à 18h30

- gratuit le mercredi de 12h à 12h15

Téléphone : 02 98 93 48 69

La cantine



Repas de Noël à la cantine

La cantine accueille une cinquantaine d'enfants tous les midis. Jacqueline Riou leur prépare de bons repas équilibrés à base de produits frais. Les enfants apprécient particulièrement les moules-frites. Les moules et le poisson proviennent de la pêche responsable, les viandes sont d'origine française. Tous les jeudis : du pain bio sur les tables.

Au menu de Noël : toasts de mousse de canard et terrine de saumon, magret de canard accompagné de pommes noisettes et haricots beurre, bûche glacée.

Les employés communaux



De gauche à droite : Lauren Hugot, Dorothée Zaouter, Jacqueline Riou, Kervin Le Dain et Magali Fétouaki
(Absents sur la photo : Laurent Tanguy, Marie-Pierre Jacq, Christine Humily)

L'état civil

Naissances

RIOU Hugo le 10 février
CLEMENT Tsailé le 13 février
GUERIN Mayeul le 4 mars
DAUBER Chélia le 18 mars
GUILLERM Ysia le 27 mars
DURAND Elina le 26 juin
CANELA Marion le 17 juillet

CORNEC Emma le 2 septembre
NEDELLEC Zachary le 5 septembre
BOGER Maïly le 27 septembre
CARVAL Lilian le 17 octobre
LE BOURHIS THORAVAL Hugo le 26 octobre
JACOB Marley le 11 décembre

Décès

MOITY Juliette épouse Hallard le 27 janvier
HUIBAN Yves le 2 mars
KIFFEURT Joël le 4 mars
CARNEC Alexis le 11 mars
CRAS Pierre le 18 avril
HUIBAN Daniel le 8 juin

QUINTRIC Jean le 31 août
RIOU Arsène le 7 septembre
QUELLEC Joseph le 29 septembre
NEDELLEC Marceline épouse LE STER le 4 novembre
CALLOC'H Marie épouse Morvan le 12 novembre

Mariage

GRIMOIN Gilles et ROHOU Clotilde le 11 juillet

Chipie au salon de l'agriculture

Chipie est née en 2012 de Sissi de Saint-Agnès et du fameux étalon Kimberland. Championne des pouliches à 6 mois à la foire de Carhaix, 1ère au concours cantonal à Carhaix à 2 ans, 1ère au départemental de Ploeven, elle sera qualifiée pour Paris en février 2015 où elle finira 4ème.

Photo ci-contre : Clément Rohou et Pascal Rohou présentent Chipie au salon de l'agriculture



Les associations

Association des parents d'élèves (APE)

L'amicale des anciens élèves de l'école publique a été fondée en 1967 à l'époque où la commune comptait deux écoles: l'école des filles située à l'emplacement de la nouvelle école et l'école des garçons dans l'ancienne mairie. Aujourd'hui, l'amicale laïque s'apprête à être rebaptisée en association de parents d'élèves de l'école Anjela Duval. Pour autant, sa mission reste la même. Elle organise tout au long de l'année des manifestations, des collectes de journaux, cartouches d'encre, gourde de compote et divers emballages en plastique (crêpes, gâteaux) en vue d'être recyclés. Les bénéfices générés servent à financer certaines activités de l'école. L'amicale a ainsi dépensé 5 000 € en 2014-2015.



L'amicale est présidée par Valérie Caradec et Stéphanie Le Bot. Dorine Mouzer gère les finances et Marion Le Clech assure le secrétariat.

Les manifestations prévues cette année :

- venue de la compagnie des 3 chardons.
- bourse aux vêtements le 6 mars
- kermesse de l'école le 11 juin.
- séjour de la classe des CM à l'île d'Ouessant.
- raclette en novembre.
- le goûter de Noël et distribution de cadeaux collectifs par le Père Noël.

Le recyclage des déchets est simple et à la portée de tous!

L'APE lance une nouvelle collecte en plus des celle des journaux, il s'agit du "du papier pour des projets" c'est à dire: papier imprimé de toutes sortes, enveloppes, publicités, magazines, revues, manuels scolaires, annuaires, affiches etc... Elle a passé un contrat avec Veolia.

Le dépôt peut se faire à l'école, à la mairie, chez Martine et Caroline comme pour les journaux.

Permanence le samedi 27 février de 10h à 12h au local associatif situé sur la zone artisanale.

Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, un passage à domicile pourra être fait en toute sécurité par un bénévole de l'association, contacter la mairie.

Du papier pour vos projets!...

Votre association de parents d'élèves lance une collecte de papier pour financer les projets associatifs. Les papiers de l'école et ceux de votre foyer sont collectés par Veolia Papier pour être recyclés. L'association sera rémunérée en fonction de la quantité et de la qualité du papier.

Recyclez vos papiers et orientez vos orbes à l'environnement. Veolia Paper vous aide à financer vos projets associatifs et vous propose de recycler vos papiers usagés de votre quotidien. Et met à l'écologie des kilos de papier usagés pour créer des livres et des cahiers.

Les papiers concernés:
papiers imprimés
journaux
magazines
manuels scolaires
livres
annuaires

Nous vous remercions de votre participation à la collecte
L'association de parents d'élèves

Le savez-vous?
100 kg de papiers usagés bien triés permettant de créer 90 kg de papiers neufs.

Arts déco



L'association de loisirs créatifs animée par Ginette Piriou a été créée il y a 4 ans. Seize adhérentes se retrouvent chaque mardi de 16h30 à 19h30 à la salle associative. Les travaux sont évolutifs et manuels. Chaque trimestre de nouveaux thèmes sont abordés selon le goût de chacune. Les adhérentes proposent ainsi des idées nouvelles liant l'amitié, la créativité. Le groupe se réunit autour d'un café voire d'une pâtisserie dans une approche conviviale, animée et bavarde. Le thème du trimestre était consacré à la cuisine: manique, tablier, protège-théière, présentoir de table pour Noël. D'autres activités sont prévues pour 2016: technique du cartonnage sur le thème du bureau, art floral, broderie.

Avel Dro



Les comédiens d'Avel Dro en répétition sous la direction de Marie-Joëlle Hommais.

L'année 2015 a débuté par la reprise de notre spectacle 2014 " Le coupable est dans la salle". Nous l'avons présenté une nouvelle fois à Kergloff en janvier puis à Callac en février et enfin à l'Arvest de Pleyben en mars. Ensuite, la troupe s'est consacrée à la préparation du spectacle dédié aux 10 ans de notre salle Le Bonnet Rouge. Pour cette occasion, nous voulions nous atteler à un texte ambitieux tout en restant dans la veine du comique. C'est pour cette raison que nous avons choisi une farce de Molière " Le médecin malgré lui ".

Ce spectacle a donc été présenté, pour la première fois, le 3 octobre. Le public, qui se fidélise d'ailleurs au fil des ans, était au rendez-vous. Près de 220 personnes ont particulièrement apprécié le rythme de la pièce et le jeu des acteurs. Ce succès a été confirmé le 6 décembre, lors d'une 2ème représentation cette fois au profit du Téléthon (590 € récoltés).

Au premier trimestre de cette nouvelle année, " Le médecin malgré lui " poursuit sa route dans la région en attendant un nouveau projet pour Avel Dro.

Si vous êtes intéressé par le théâtre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Présidente : Marie-Joelle Hommais 02 98 93 62 06. Les autres membres du bureau : Anne Simon: trésorière, Emmanuel Thomas: secrétaire, Eric Robin et Michel Vallée membres du CA.

Le Comité des fêtes



L'année est marquée par l'arrivée d'une nouvelle direction au comité. François Guével en poste depuis 8 ans et Eric Gueguen, trésorier depuis 15 ans, ont été remplacés par Ludovic Gueguen à la présidence, Michel Vallée au poste de trésorier et Edith Guével, secrétaire, reconduite dans ses fonctions. La seule activité d'importance, la fête communale du dimanche 13 septembre avec les traditionnels concours de palets sur terre et le vide-grenier, a été perturbée par la pluie. Les membres du comité ont assuré le passage du Kreiz Breizh Elite, apporté une aide au concours de labour à Poullaouen et travaillé à l'organisation des 10 ans du Bonnet Rouge et du Téléthon. En 2016, hormis la fête communale du 11 septembre, sont prévus 2 concours de belote, les 14 mars et 13 juin. Toute proposition d'animation nouvelle sera étudiée et les bénévoles bienvenus.

Danserien Bro Kerglov fête ses 10 ans



L'association fête cette année ses dix ans d'existence suivant de près le dixième anniversaire de la salle du Bonnet Rouge. Ce n'était pas un hasard ! Profitant d'une jolie salle neuve et fonctionnelle, quatre passionnés de danses décidèrent de créer l'association de danses bretonnes « Les Danserien Bro Kerglov » dont le succès ne se dément pas depuis 2006.

Le fonctionnement des cours ne change pas si ce n'est l'apprentissage de quelques nouvelles danses au fil des années. Par contre, quelques modifications sont apparues dans la composition du bureau cette année : présidente : Martine Le Ray ; vice-président : Serge Huiban ; trésorière : Marie-Noëlle Morier ; trésorière-adjointe : Marie-Thérèse Huiban ; secrétaire : Jocelyne Louët ; secrétaire-adjoint : Thierry Leroux. Jean-François Le Ray restant moniteur.

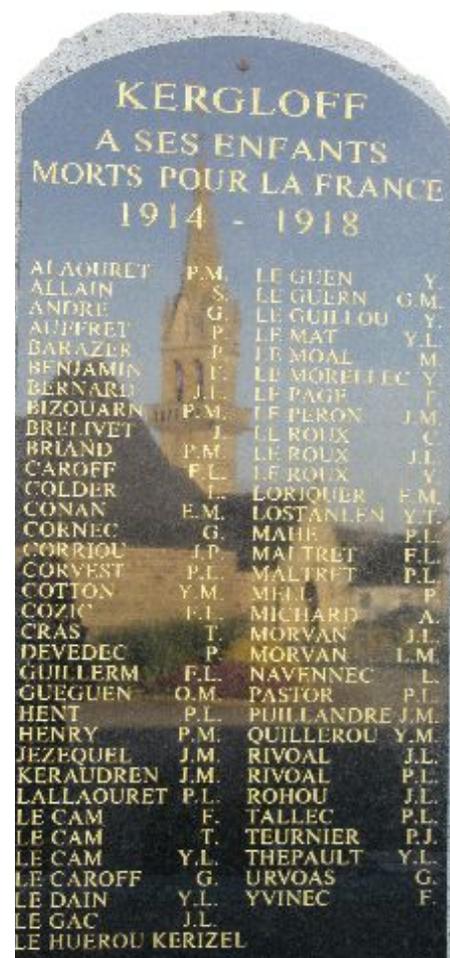
Les manifestations pour cette année sont reconduites, à savoir : le fest-noz le 19 mars, le fest-deiz le 17 avril et le téléthon le 3 décembre.

La FNACA



La célébration du 97ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918, organisée par la FNACA, s'est déroulée devant le monument aux Morts. Soixante-six noms sont inscrits sur la stèle commémorative. 66 valeureux soldats disparaissaient subitement de la vie communale. Un grand vide. Ces hommes se sont battus pour un idéal de paix, de liberté et de fraternité. Après 4 années de combats, la France déplorera 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés, des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Président : Daniel Lainé ; vice-président : Guillaume Bernard ; trésorier : Noël Madiéc ; trésorier-adjoint : Armand Cornec ; secrétaire : Georges Pion ; secrétaire-adjoint : René Guillomarch.



Kergloff-Gym



Kergloff-Gym, association affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire dispense 4 cours hebdomadaires pour adultes :

- Gym douce, les lundis et jeudis de 17h15 à 18h15
- Gym dynamique, les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30.

Les séances se déroulent dans la salle "Le Bonnet Rouge" et sont animées par Annie Dufour, Kergloffiste, et diplômée de la F.F.E.P.G.V. Des exercices de souplesse, de renforcement musculaire, d'abdo-fessier, de cardio, de coordination, d'équilibre, d'habileté motrice et d'étirement sont déclinés en

musique et dans une ambiance conviviale.

Kergloff-Gym dispose de nombreux outils pour varier les cours : bracelets lestés, élastiques, bâtons, ballons, rollmooss, cerceaux, cordes, matériel d'équilibre et tapis de sol.

Le sport est un remède validé comme thérapeutique non médicamenteuse par la Haute Autorité de Santé. Pratiquer une activité sportive bien adaptée demeure à tous les âges bénéfique et contribue à l'optimisation d'une bonne santé physique et morale. Alors, venez nous rejoindre !!!

Contacts : Annie Dufour (présidente et animatrice) : 02.98.93.48.77 / 06.83.19.96.29
Jacqueline Le Bras (secrétaire) : 02.98.93.44.61 .

La Main verte

L'association La Main verte regroupe avant tout des passionnés de jardinage. Cette association est née de la volonté de se rencontrer afin de partager des plants, graines, boutures... Constatant que chaque jardinier produisant ses plants de légumes ou de fleurs, en produit toujours trop, il était intéressant d'en faire profiter d'autres jardiniers. Ainsi ont lieu des rencontres de la Main Verte plusieurs fois par an. La Main Verte était présente lors des festivités des 10 ans du Bonnet Rouge. A cette occasion, elle exposait des fruits et légumes d'automne. L'association proposait une dégustation de jus de pomme et de cidre local ainsi qu'un stand de tisanes du jardin. La nouvelle saison sera consacrée aux plantes médicinales et comestibles. Une grande sortie au jardin botanique de Cornouaille est prévue en avril. En juin, dans le cadre de la fête des jardins, l'association organisera la visite de 3 jardins à Kergloff. La prochaine réunion est fixée au mercredi 24 février. Bureau: présidente Brigitte Vallée, trésorier Pierre Berréhar, secrétaire Annette Saintilan. Contact: 02 98 93 49 73.



Jun 2015: visite du jardin botanique de l'île de Batz

Temps libre



Le club du Temps libre, présidé par Marie-Claire Auffret, compte une quarantaine d'adhérents qui se retrouvent tous les jeudis à partir de 14 h à la salle associative de la mairie. Certains membres du club jouent à la belote ou à divers jeux de société tandis que d'autres disputent des parties de boules bretonnes à l'allée de boules. Le club a participé aux 10 ans du Bonnet Rouge en proposant des jeux de plateau. Le club organise avec succès plusieurs manifestations dans l'année: tournoi de belote en septembre, fest-deiz en novembre, repas de fin d'année à Cléden-Poher avec d'autres clubs . Prochaines rencontres de belote les 20 juin et 12 septembre; fest-deiz le 27 novembre.

USK

L'USK compte cette année 36 licenciés. Quelques nouveautés: 7 nouveaux joueurs sont arrivés cette saison, Jeremy Kerlogot est le nouvel entraîneur/joueur et la présidence se partage dorénavant entre Jacques Rospars et Ewen Peron.



L'équipe A après un bon de début de saison occupe la 9ème place au championnat et est sortie de la Coupe du Conseil Général le 17 janvier. L'équipe B actuellement en 10ème position espère un meilleur classement.

Le club organisera une soirée crêpes le 26 mars et un loto le 8 octobre.

Téléthon



Téléthon, plus de 160 entrées.

Le fest-noz organisé par des associations et la municipalité de Kergloff le 5 décembre a permis de faire un versement de 990 € au profit du Téléthon.

Il était animé bénévolement par les groupes Hopérien et Me Lar Dit.

Cette manifestation sera reconduite le 3 décembre 2016.

Les 10 ans du Bonnet Rouge



La salle du Bonnet Rouge était en fête pour ses 10 ans, les 3 et 4 octobre. Les associations de la commune ont travaillé ensemble pour animer cet événement et contribuer à sa réussite, sous la houlette de Chantal Geniez. Samedi après-midi, la troupe Avel Dro a attiré plus de 200 spectateurs, enchantés par la comédie de Molière " le médecin malgré lui ". Les associations Art Déco et la Main Verte présentaient leurs compositions. Les Danserien bro Kerglov ont organisé le fest-noz animé par le groupe Avel Noz et Me Lar Dit. Dimanche, le club du Temps libre proposait des jeux de plateau et l'association Kergloff-Gym animait une initiation à la gymnastique. Sans oublier le comité des fêtes présent au bar le samedi et dimanche. Le bagadig de Carhaix, le cercle celtique d'Ahés et l'ensemble instrumental de l'école de musique du Poher ont gracieusement participé à ces journées festives.





Les journées du patrimoine

En septembre dernier, la commune de Kergloff a participé aux journées européennes du patrimoine, en partenariat avec les Mémoires du Kreizh Breizh.

Animé par la collectivité, le groupe de travail constitué d'élus de la commune, d'habitants et de l'association des Mémoires du KB, a voulu comme l'an dernier, proposer deux activités : une sortie tout public le dimanche 20 septembre et une animation pour les enfants. Cette année, il s'est agi pour ces derniers d'une initiation au patrimoine dans le cadre des TAP.

Une vallée qui témoigne de deux mondes ruraux

La sortie tout public était axée sur le thème de la révolution agricole des années 60 et les transformations du paysage rural. Un petit groupe de personnes de Kergloff mais aussi de Plounévezel et même de Brest, s'est retrouvé à Magoarem pour une promenade commentée sur les chemins surplombant la vallée, jusqu'au village de Kerlissouarn. Le fond de vallée, le long du ruisseau, garde la trace des anciennes parcelles et des chemins qui les desservaient, alors que les collines témoignent, elles, de l'ouverture des champs et de la mise en culture des landes. C'était aussi l'occasion de poser un autre regard sur les deux villages, avec leurs maisons dont la construction est antérieure à 1822 puisque beaucoup figurent sur le premier cadastre établi à cette date.



S'initier au patrimoine en allant sur le terrain



Dans le cadre des TAP durant les mois de septembre et d'octobre, les enfants ont exploré l'évolution du bourg de Kergloff au cours des 50 dernières années en compagnie des Mémoires du Kreizh Breizh. A partir de photos anciennes, ils sont allés à la découverte des lieux et des constructions anciennes ou récentes, ont visité l'église, ont suivi les déplacements de l'école et de la mairie, et la construction des logements et des zones pavillonnaires. Accompagnés par les employés communaux venus en renfort, les enfants sont montés dans le clocher de l'église pour un point de vue inédit sur la commune. Ils sont également venus à la

Mairie pour une rencontre dans la salle du conseil avec le Maire, Pierrot Belleguic, qui a répondu à leurs nombreuses questions. Chaque enfant a réalisé un petit livret sur le mode *avant/après*. Par la suite, leurs petits ouvrages seront regroupés dans un livre qui pourra être consulté à la mairie.

Pour info : les journées du patrimoine ont lieu tous les ans en septembre. Elles permettent de découvrir les grands sites du patrimoine français mais aussi les petites communes et leurs histoires particulières. A Kergloff, les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous.

Le repas du CCAS



70 invités au repas du CCAS à la salle du Bonnet Rouge le vendredi 18 septembre

CLIC Pleyben-Carhaix

Le centre local d'information et de coordination gérontologique organise une réunion le vendredi 26 février à 14 h 30 à la salle du conseil de la mairie. Cette présentation des différents services de prise en charge de la perte d'autonomie, s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, à leur famille, aux aidants et aux professionnels participant à la vie de la personne âgée.

Présentation des aides pour le maintien à domicile: soins à domicile, portage des repas, téléassistance, matériel médical, aménagement du logement, aides financières possibles.

Le calendrier des manifestations



réunion pour le calendrier des associations

23 janvier	Concours de belote de la FNACA	20 juin	Concours de belote du Temps libre
6 mars	Bourse aux vêtements de l'APE	11 septembre	Concours de palets / vide-grenier
14 mars	Concours de belote du Comité des Fêtes	12 septembre	Concours de belote du Temps libre
19 mars	Fest-noz des Danserien Bro Kerglov	16 septembre	Repas du CCAS
26 mars	Soirée crêpes de l'USK	8 octobre	Loto de l'USK
17 avril	Fest-deiz des Danserien Bro Kerglov	7 novembre	Concours de belote d'Art déco
7 mai	Théâtre des aînés	19 novembre	Raclette de l'APE
4 juin	Concours de belote d'Art déco	27 novembre	Fest-deiz du Temps libre
13 juin	Concours de belote du comité des fêtes	3 décembre	Fest-noz du Téléthon

Le code de la rue

Jusqu'à dans les années 90, la voiture était reine de la route et de la rue. Dans les politiques et dans la cité on privilégiait la circulation automobile : la voiture était prioritaire sur les autres usagers. Autour des années 2000, une autre conception de l'espace public et de son partage est pensée, réfléchi, élaborée. On l'appelle le Code de la rue. Ses principes seront intégrés au Code de la route par décret en 2008 et 2010.

Ne plus être prédateur

Le code de la rue, c'est un changement de conception. Il pose le principe du plus vulnérable. Cela signifie que le moins fragile (car protégé par un habitacle) va être attentif aux autres usagers moins protégés. Les plus vulnérables se sont d'abord les piétons, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les enfants, puis les vélos, ceci jusqu'aux motos, puis les voitures et pour finir les camions. En bref, le conducteur au volant va faire attention, par exemple, au piéton qu'il voit apparaître marchant le long de la route.

La rue, c'est l'affaire de tous

Le deuxième principe c'est celui du partage de l'espace public. La rue n'est plus l'espace prioritaire des voitures mais un espace où chacun a le droit de se déplacer. Cela suppose une réduction de la vitesse automobile mais aussi un respect mutuel entre les différents utilisateurs et c'est le troisième principe. C'est la prudence et le respect pour tous et envers tous, mais accrue envers les usagers les plus vulnérables.

Et chez nous aussi

Dans nos bourgs ruraux, le minimum c'est le respect des limitations de vitesse, ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, limiter sa vitesse réduit pour les riverains le bruit et les émissions. Mais c'est aussi l'attention portée aux piétons qui marchent le long des voies. Car un des objectifs du Code de la rue, outre la sécurité, c'est le développement des modes de déplacements doux, c'est à dire de pouvoir se déplacer à pied ou en vélo avec plaisir et sans risque, et voir des habitants s'approprier l'espace public autrement. C'est, avec l'attention de chacun, faire de nos bourgs des espaces plus agréables à vivre et à partager.

Rappel : le code de la route s'applique dans tout le bourg, la priorité à droite est la règle, même pour les rues sans issues.

Les chiens en divagation

De nombreuses plaintes arrivent en mairie concernant des problèmes avec les animaux et plus particulièrement avec les chiens.

Tout chien peut mordre, quelle que soit sa taille ou sa race. Aussi il est rappelé aux propriétaires qu'ils doivent tenir leurs animaux en laisse dès qu'ils sont en dehors de leur propriété, ils doivent aussi s'assurer qu'ils ne peuvent la quitter.

Lorsqu'un chien fait ses besoins sur la rue, sur les pelouses publiques, voire sur la pelouse des voisins, il est d'un bon usage (c'est même obligatoire) que les propriétaires ramassent les déjections de leur animal.

Il est fréquent aussi, souvent tard le soir, que des chiens, après avoir sorti des sacs poubelles des containers, les étalent sur des lieux publics ou privés (autour de la mairie par exemple).

RECEVOIR LA TNT : Votre "télé" est elle compatible HD?

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Environ 10% des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible HD.

Si c'est votre cas, il faudra acquérir un équipement TNT HD **avant le 5 avril 2016**, pour chacun de vos postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant pour un coût de l'ordre de 25€), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Plus d'informations sur : www.recevoirlatnt.fr

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.